

Communiqué de presse

## **Vigilance orange canicule : la Ville de Talence renforce ses dispositifs de protection**

**Face au passage du département en vigilance orange canicule, la Ville de Talence mobilise l'ensemble de ses services afin de protéger les habitants et limiter les effets des fortes chaleurs.**

**Les parcs municipaux resteront exceptionnellement ouverts jusqu'à 23h à compter d'aujourd'hui et jusqu'à la levée de l'alerte.** Ces espaces constituent des îlots de fraîcheur essentiels, avec des zones ombragées, rafraîchies et des points d'eau potable accessibles.

La Ville a également adapté l'organisation du travail des agents de terrain afin de préserver leur santé. La fréquence des pauses a été renforcée avec des retours réguliers au poste ou dans des lieux frais situés à proximité des zones de patrouille pour permettre aux agents de s'hydrater dans de bonnes conditions.

La stade nautique Henri Deschamps reste ouverte aux horaires habituels, jusqu'à 20h en semaine.

### **Une vigilance renforcée auprès des personnes fragiles**

Le service aide et accompagnement à domicile a activé son dispositif de prévention canicule avec des appels réguliers aux personnes fragiles et/ou isolées, en lien étroit avec l'association Solidarité Seniors, des jeunes en service civique et l'Espace seniors de Talence.

Ces échanges permettent de s'assurer que chacun va bien, de rappeler les conseils de prévention adaptés et de proposer, si nécessaire, une orientation vers un lieu frais proche du domicile.

Les habitants sont également invités à signaler toute personne vulnérable de leur entourage, proposer leur aide ou relayer les conseils de prévention.

### **Des lieux climatisés accessibles gratuitement**

Plusieurs équipements municipaux restent ouverts et proposent des espaces climatisés accessibles gratuitement comme le hall de l'Hôtel de Ville, le Dôme, le Forum des Arts et de la Culture ou les résidences pour personnes âgées Bel Air et Mon Village.

Ces lieux constituent des refuges temporaires contre la chaleur pour les habitants qui en auraient besoin.

### **Les bons réflexes à adopter**

La Ville rappelle quelques gestes simples pour se protéger :

- boire de l'eau régulièrement sans attendre d'avoir soif,
- maintenir son logement au frais,
- éviter les sorties aux heures les plus chaudes,
- prendre des nouvelles de ses proches et rester attentif à toute sensation inhabituelle.

**Signaler une personne isolée :** CCAS de Talence - 05 56 84 78 75

**Canicule Info Service (numéro national) :** 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

**Carte des lieux frais et conseils :** [www.talence.fr/canicule-et-lieux-frais](http://www.talence.fr/canicule-et-lieux-frais)